

Cheseaux, le 6 mars 2017

**CONSEIL COMMUNAL**

**CHESEAUX**

**PREAVIS No 10/2017**

**Demande de crédit pour les aménagements routiers  
liés au prolongement de la ligne tl 54**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

**1 – Contexte**

Dès la mise en place du nouvel horaire des transports publics en décembre 2017, la ligne de bus tl 54, qui dessert actuellement Cheseaux depuis la gare de Renens, sera prolongée en direction de Morrens – Cugy – et Le Mont s/Lausanne dans les deux sens. Cet itinéraire offrira de nouvelles possibilités pour les habitants de la région nord de rejoindre la gare de Renens sans être obligés de transiter par le centre de Lausanne.

**2 – Aménagements nécessaires**

Afin de pouvoir accueillir le bus lors de son trajet retour Le Mont s/Ls – Gare de Renens, nous devons réaménager l'arrêt situé devant l'ancienne Cure. Pour ce faire, il est nécessaire de modifier le trottoir existant, côté pub, tant dans sa largeur que sa hauteur. Nous profiterons également de ces travaux pour améliorer la situation actuelle côté ancienne Cure.

Parallèlement, nous devons adapter le tronçon de la rte d'Yverdon situé entre la sortie de la zone de rencontre et le rond-point côté Etagnières. En effet, les véhicules utilisés étant longs de près de 19 mètres, il est indispensable de modifier en particulier le secteur central de la route d'Yverdon, afin d'éviter que les bus ne soient bloqués entre les divers obstacles que représentent actuellement les places de parc.

Sur le plan des normes, il est nécessaire d'avoir un dégagement d'au minimum 30 mètres entre chaque obstacle. Ceci a pour conséquence que nous allons supprimer les quatre places de parc situées côté LEB, et aménager deux places de parc supplémentaires côté poste.

Nous en profiterons également pour améliorer le passage piéton devant la poste en transformant la partie actuellement marquée en rouge par un élément de trottoir.

Nous allons enfin supprimer la ligne blanche depuis la sortie de Cheseaux jusqu'au rond-point et créer sur les deux parties montantes une bande cyclable.

### 3 – Coût de l'opération TTC

|                                                                   |               |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|
| Travaux de génie-civil pour l'arrêt de bus                        | Fr. 88'800.-- |
| Travaux de génie-civil pour la rte d'Yverdon                      | Fr. 12'500.-- |
| Marquage                                                          | Fr. 2'500.--  |
| Signalisation                                                     | Fr. 7'800.--  |
| Direction des travaux, honoraires, étude, appels d'offre, enquête | Fr. 18'500.-- |
| Divers et imprévus                                                | Fr. 4'900.--  |

**Montant Total** **Fr. 135'000.--**  
=====

### 4 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **Fr. 135'000.--**, pour réaliser les aménagements routiers liés à la prolongation de la ligne tl 54, et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 10/2017 du 6 mars 2017
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 135'000.--**, pour réaliser les aménagements routiers liés à la prolongation de la ligne tl 54
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2018
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

### DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 6 mars 2017

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :                      Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY                      P. KURZEN

Annexe : Plan d'aménagement

### Vues des lieux concernés

